2020

7ème édition

TROPHÉES DE LA MONTAGNE

CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

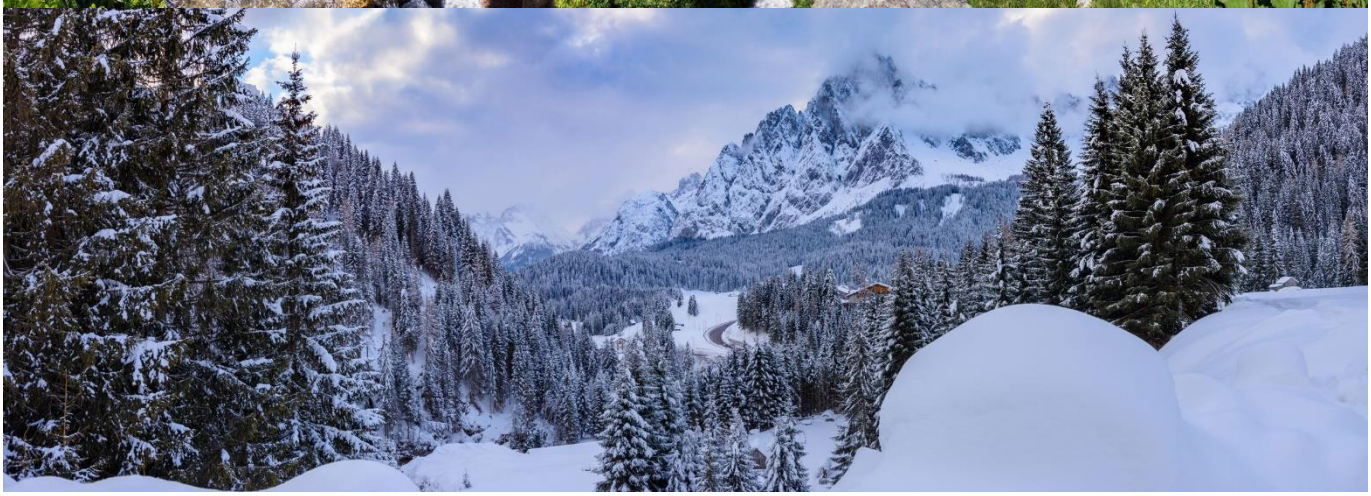

CAISSE D'EPARGNE RHÔNE ALPES

UNION SPORT & CYCLE

FRANCE MONTAGNES

INTRODUCTION

Les « **Trophées de la montagne Caisse d'Epargne** » sont organisés sous la forme d'un concours ouvert à toutes les organisations intervenant dans l'univers du tourisme en montagne française. Les candidats présentent des produits ou des services existants, destinés au grand public et comprenant obligatoirement un caractère innovant.
Ces produits ou services peuvent concerner la saison d'hiver, d'été ou tout autre période. Quelle que soit la catégorie, ces produits ou services contribuent au développement durable de l'économie touristique en montagne.
Un jury composé de représentants des partenaires des Trophées accompagnés de professionnels du monde de la montagne sera chargé de sélectionner les meilleures candidatures dans chaque catégorie.

La Cérémonie de remise des Trophées aura lieu le **lundi 27 avril à Val d'Isère**, à l'occasion du **SkiDebrief®,** rendez-vous incontournable de fin de saison d'hiver pour les professionnels de la montagne, organisé par l'UNION sport & cycle en partenariat avec France Montagnes.

5 grandes catégories sont ouvertes et peuvent concerner la saison hiver comme été :

1. Prix ACCESSIBILITE A LA PRATIQUE présenté par France Montagnes :
Récompensant la meilleure initiative en faveur de la démocratisation de l'accès à la pratique des activités de montagne.

2. Prix INITIATIVES VERTES présenté par l'UNION sport & cycle :
Récompensant la meilleure action en faveur de l'environnement de montagne.

3. Prix ECONOMIE présenté par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes :
Récompensant le meilleur projet facteur de croissance et d'emploi en montagne.

4. Prix INNOVATION PRODUIT présenté par l'UNION sport & cycle :
Récompensant l'innovation produit apportant la plus forte valeur ajoutée à la pratique du client.

Un trophée spécifique :
5. Prix « PRINTEMPS DU SKI » remis par France Montagnes :
Récompensant la meilleure action menée dans le cadre de l'opération collective « Printemps du ski » sous le pilotage de France Montagnes

MODALITES PRATIQUES

Les inscriptions aux Trophées sont 100 % gratuites et s'adressent aux : stations de ski, acteurs du tourisme de montagne, magasins ou marques d'équipements sportifs, hébergeurs, associations, grands Institutionnels, marques…

Important :
Les trophées ont été créés dans le but de récompenser des actions déjà menées à bien, ils ne doivent pas être confondus avec un appel à projets.

Dates clés

- **Date de lancement des Trophées : mardi 25 février 2020**
- **Réception des candidatures : jusqu'au 31 mars 2020**
- **Etude des candidatures par le jury : jusqu'au 10 avril 2020**
- **Cérémonie de remise des Prix : 27 avril 2020 à Val d'Isère lors du SkiDebrief®**

CONDITIONS GENERALES

1. QUI PEUT PARTICIPER ?

Les **Trophées de la montagne Caisse d'Epargne** sont ouvert à tous : stations de ski, acteurs professionnels du tourisme de montagne, magasins ou marques d'équipements sportifs, hébergeurs, grands Institutionnels, associations...
Les trophées ont été créés dans le but de récompenser **des actions déjà menées à bien,** ils ne doivent pas être confondus avec un appel à projets. Une même entreprise peut présenter la même année des dossiers dans plusieurs catégories.

2. POURQUOI PARTICIPER ? PROMOTION DES CANDIDATS ET DES RÉSULTATS

Le palmarès sera dévoilé le **27 avril à Val d'Isère** lors de la Cérémonie de remise des Trophées à l'occasion du **SkiDebrief®**, rendez-vous incontournable de fin de saison d'hiver réunissant tous les professionnels de la montagne.
Les candidats et les résultats seront valorisés sur les outils de communication des Trophées et de nos partenaires Ils seront également relayés par des actions de communication avec nos partenaires médias et une campagne de relations presse.
Les candidats lauréats auront la garantie d'une publicité conjointe sur Alpes mag / Filière sport / Echo Pays de Savoie.

3. RAPPEL DES CATÉGORIES

Voir page 2

4. LE «DOSSIER DE CANDIDATURE» ?

Pour les 5 grandes catégories, chaque dossier doit comporter les éléments suivants :

- Le dossier de candidature *(à remplir en ligne) :*

https://www.lyyti.fi/questions/16da4f318a

- Le logo de votre société au format JPEG et HD
- Une présentation de l'initiative que vous souhaitez présenter sous format PowerPoint (10 slides maximum)
- Une vidéo de présentation de l'initiative, **obligatoire**

5. ENVOYER SON DOSSIER

Le dossier de candidature est à compléter en ligne (lien ci-dessus) et les pièces justificatives (vidéo, présentation et logo) adressées par mail à **trophees@skidebrief.com,** le tout avant le 31 mars 2020.
Dans un souci d'équité, aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé.
Les dossiers doivent comporter l'ensemble des pièces justificatives demandées (cf. article 4 ci-dessus).

CONDITIONS GENERALES

6. COMMENT LES DOSSIERS SONT-ILS SÉLECTIONNÉS ?

Parmi les dossiers reçus, notre jury d'expert de la montagne choisira le vainqueur dans chaque catégorie selon un ensemble de critères généraux, mais aussi des critères spécifiques propres à chaque catégories.

Les critères généraux :

• QUALITÉ DU DOSSIER DE PRÉSENTATION • CARACTÈRE INNOVANT DE L'INITIATIVE • COMMUNICATION ET PROMOTION AUTOUR DE L'INITIATIVE • POTENTIEL DE L'INITIATIVE

Les critères spécifiques pour chaque catégorie :

• ACCESSIBILITÉ : Pertinence du public visé ; Facilité d'accès
• INITIATIVE VERTE : Indicateurs environnementaux, Dimension territoriale
• ÉCONOMIE : Attractivité ; Emploi, Développement
• INNOVATION PRODUIT: Bénéfice utilisateur, Niveau de qualité produit

7. CONFIDENTIALITÉ ET RESPONSABILITÉ

Les nommés fournissent au jury tous les éléments souhaitables, tant en termes de documents visuels que d'indications chiffrées. Toutes les informations communiquées au jury par les candidats (chiffres de vente, de notoriété, objectifs, etc.) font l'objet d'une confidentialité totale dont le comité d'organisation se porte garant.

JURY

Le jury sera constitué de représentants des partenaires des Trophées de la montagne
Caisse d'Epargne,
France Montagnes,
Caisse d'Epargne Rhône Alpes,
UNION sport & cycle,
Sporsora,
Domaines Skiables de France,
Association Nationale des Maires des Stations de Montagne,
Fédération Française de Ski,
Cluster Montagne,
Association Sport et Loisirs des moniteurs de l'ESF.

LES ORGANISATEURS

CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES
La Caisse d'Epargne Rhône Alpes est LA Banque de la Montagne. Partenaire engagé, elle prouve son attachement à son territoire en accompagnant au quotidien l'ensemble des acteurs du monde alpin dans leurs projets : entreprises, collectivités locales, sociétés de remontées mécaniques, associations, professionnels de l'immobilier de montagne, clubs de sports, commerçants, hôteliers, restaurateurs.

Présente sur les départements de l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, elle s'est dotée d'une Agence Montagne composée d'une vingtaine d'experts répartis sur le territoire alpin et en capacité de répondre aux problématiques liées aux nouveaux enjeux de la Montagne (pérennité du modèle économique, renouvellement des clientèles, réchauffement climatique, hébergement, accès aux stations…).

FRANCE MONTAGNES
Depuis janvier 2010, l'association FRANCE MONTAGNES, fédère les professionnels français du tourisme de montagne pour promouvoir la destination sur des marchés fortement concurrentiels. La structure entièrement dédiée au tourisme de montagne est un lieu de concertation et un outil collectif de communication et de promotion au service de tous les professionnels et institutionnels du secteur.
France Montagnes mène en ce sens une action marketing au service de l'ensemble de la montagne française visant à conforter la notoriété et l'image de la montagne, la fréquentation en hiver et en été et à recruter de nouvelles clientèles nationales et internationales.
Les missions de l'association sont regroupées autour de 4 axes : représenter, mettre en marché, communiquer et prospecter.

L'UNION sport & cycle
L'Union sport & cycle est la première organisation professionnelle de la filière sport. Elle rassemble plus de 1400 entreprises, 500 marques, 3000 points de vente et s'engage chaque jour pour les conseiller, les représenter, les aider à anticiper et promouvoir l'activité physique et sportive.
En montagne, elle fédère vingt des plus grandes marques de ski, les enseignes de location et de distribution et plus de 1000 magasins de sports. Toutes ces entreprises sont réunies au sein de la Commission Montagne pour développer des actions en faveur de leurs métiers et participer à la promotion du ski, notamment grâce aux événements "Ski Force" et au SkiDebrief.
Plus d'info sur www.unionsportcycle.com "